



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/4622
UNITAR/EX/14
12 mars 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 6 de l'ordre du jour

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

Rapport du Directeur général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u>
INTRODUCTION	1 - 3
I. CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
II. FORMATION, CYCLES D'ETUDES, COLLOQUES ET PROGRAMMES DE BOURSES	5 - 41
A. Examen de la politique de formation	5 - 10
B. Activités de formation dans le domaine de la diplomatie ..	11 - 22
Programme de formation à l'intention des fonction- naires des affaires étrangères, Genève, 1968	12 - 13
Cycles d'études de l'UNITAR sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale	14 - 19
Cours de formation de base destinés aux fonction- naires débutants et aux fonctionnaires subalternes des affaires étrangères	20 - 22
C. Activités de formation dans le domaine de l'assistance technique	23 - 29
1. Cours centralisés	23 - 25
Cycle d'études sur les principaux problèmes relatifs à l'assistance technique des Nations Unies	23
Programme de formation à l'intention des représentants résidents adjoints du PNUD	24
Cycle d'études sur les principaux problèmes inté- ressant la coopération technique et financière	25
2. Cours régionalisés	26 - 29
D. Autres activités de formation, cycles d'études et colloques	30 - 36
Cycle d'études régional dans le domaine du droit international pour l'Amérique latine	30 - 31
Cours régional de formation et d'entretien dans le domaine du droit international	32
Colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des organismes des Nations Unies	33
Professeurs détachés auprès d'établissements universitaires et autres au titre de l'assistance .	34 - 36
E. Bourses	37 - 41
Programme de bourses Adlai E. Stevenson administré par l'UNITAR	37 - 39
Programme de bourses dans le domaine du droit inter- national organisé conjointement par l'ONU et par l'UNITAR	40 - 41

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s
III. RECHERCHE	42 - 60
A. Projets de recherche achevés ou en cours d'exécution	42 - 56
Critères et méthodes d'évaluation	42
Situation et problèmes des Etats et des territoires très petits	43
Acceptation plus large des traités multilatéraux	44
Utilisation, par les moyens d'information de masse, des renseignements relatifs à l'Organisation des Nations Unies	45 - 47
Etude comparative, sur le plan de l'efficacité, des mesures prises pour lutter contre la discrimination raciale	48
L'exode des élites - la migration internationale de spécialistes qualifiés des pays en voie de développement vers les pays développés	49 - 50
Transfert des connaissances techniques d'entreprise à entreprise	51
Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales intergouvernementales	52
Nouvelles méthodes et techniques de formation	53
Application des techniques modernes de gestion à l'organisation internationale	54
Moyens de faire respecter les obligations internationales ..	55
Moyens d'action et procédures à mettre en oeuvre pour le règlement des différends	56
B. Autres sujets de recherche	57 - 60
IV. COOPERATION AVEC LES ORGANES DES NATIONS UNIES	61 - 86
A. Collaboration avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies	62 - 65
B. Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées	66 - 84
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ...	67 - 69
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)	70
Institutions spécialisées	71 - 83
Commissions économiques régionales et institutions régionales	84

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
C. Réunions annuelles des directeurs des Instituts rattachés aux Nations Unies	85
D. Les Rencontres de l'Institut	86
V. PERSONNEL, BUDGET ET FINANCEMENT	87 - 91

ANNEXES

- I. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1er MARS 1969
- II. LISTE DES ADMINISTRATEURS, DES BOURSIERS ET DES CONSULTANTS DE L'UNITAR AU 1er MARS 1969
- III. REPARTITION DES FONCTIONNAIRES NATIONAUX AYANT PARTICIPE A DES PROGRAMMES DE FORMATION DE L'UNITAR AU 31 DECEMBRE 1968
- IV. REPARTITION PAR PAYS DES BOURSES ADLAI E. STEVENSON ADMINISTREES PAR L'UNITAR
- V. ANNONCES DE CONTRIBUTIONS EN ESPECES, VERSEMENTS ET CONTRIBUTIONS AU 1er MARS 1969

LISTE DES ABBREVIATIONS

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAC	Comité administratif de coordination
CEAEO	Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient
CEE	Communauté économique européenne
CISS	Conseil international des sciences sociales
EROPA	Organisation régionale de l'Orient pour l'administration publique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDEP	Institut africain de développement économique et de planification
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OUA	Organisation de l'unité africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

1. Par sa résolution 2044 (XX) du 8 décembre 1965, l'Assemblée générale a prié le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche de faire rapport "le cas échéant, au Conseil économique et social, sur les activités de l'Institut". Le dernier rapport au Conseil (E/4514) a porté sur la période allant de mai 1967 à mai 1968. Après avoir examiné ce rapport, le Conseil, dans sa résolution 1339 (XLV) du 16 juillet 1968, a pris note avec satisfaction des progrès réalisés par l'Institut.
2. Le Directeur général a l'honneur de présenter au Conseil, à sa quarante-sixième session, le présent rapport, destiné à informer le Conseil de l'évolution des activités de l'Institut pendant la période allant de mai 1968 à février 1969, date de la rédaction du rapport.
3. Conformément aux recommandations adoptées par l'Assemblée générale au sujet de la limitation de la documentation, le présent rapport se borne à décrire, brièvement, les faits nouveaux intervenus pendant la période considérée. Pour plus amples détails, les membres du Conseil pourront se reporter au rapport présenté par le Directeur général à l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session (A/7263).

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. Le Conseil d'administration a tenu sa septième session le 11 et le 12 septembre 1968 et a examiné à cette occasion le rapport du Directeur général et ses propositions en ce qui concerne les futures activités de l'Institut. Les décisions du Conseil d'administration figurent dans le rapport précité du Directeur général à l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session (A/7263). La composition du Conseil d'administration est indiquée à l'annexe I.

II. FORMATION, CYCLES D'ETUDES, COLLOQUES ET PROGRAMMES DE BOURSES

A. Examen de la politique de formation

5. Le document de fond que le Directeur général a présenté au Conseil d'administration et dans lequel il formulait des recommandations sur la stratégie, la portée et les limites des activités de formation de l'Institut, a été approuvé par le Conseil d'administration, qui a estimé qu'il offrait des principes directeurs appropriés pour l'élaboration des futures propositions de programmes.

6. Le document, qui est distribué au Conseil économique et social, en tant que document distinct, porte sur des questions de cet ordre : Qui devrait bénéficier des moyens de formation offerts par l'Institut? Sur quels domaines ou sujets devraient porter les activités de formation? Quels sont les types de programmes les plus appropriés? Les personnes qui devraient pouvoir bénéficier des moyens de formation de l'Institut y sont classées de la manière suivante :

a) Les fonctionnaires internationaux, actuels ou éventuels, en particulier les fonctionnaires internationaux employés par l'Organisation des Nations Unies et les organisations qui lui sont reliées;

b) Les fonctionnaires des affaires étrangères et les autres fonctionnaires nationaux amenés dans leur travail à avoir des contacts à l'échelon international;

c) Toutes autres personnes (notamment les universitaires et les étudiants ou professeurs d'instituts de formation) dont l'activité s'exerce dans le domaine des relations internationales, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales, ou qui s'y intéressent.

Pour la première catégorie, on souligne que c'est à chaque organisation qu'il incombe au premier chef d'assurer à son personnel des moyens de formation et d'en assumer le coût. Le rôle de l'Institut dans ce domaine devrait être de donner des conseils si besoin est, de répondre aux demandes d'assistance ou de collaboration et de prendre l'initiative d'organiser des programmes en vue d'une action commune ou concertée. L'UNITAR ne peut donc intervenir dans ce domaine qu'après consultation et en accord avec les autres organisations.

7. Pour ce qui est des fonctionnaires nationaux et autres personnes, les besoins que l'UNITAR devrait s'efforcer de satisfaire en matière de formation sont classés dans le document de la manière suivante :

- a) Formation dans des matières intéressant directement les activités des organismes des Nations Unies, par exemple : les organisations internationales, le droit international, la diplomatie multilatérale, la fonction publique internationale, l'économie internationale, le commerce international;
- b) Programmes de formation destinés à étayer les travaux effectués sur le terrain par l'ONU, les institutions spécialisées et d'autres institutions - programmes entrepris, bien entendu, en plein accord avec celles-ci;
- c) Types de formation qu'en principe le pays lui-même devrait fournir mais qui, pour certaines raisons, peuvent être dispensés actuellement par l'UNITAR;
- d) Conseils et autres formes d'aide pour ce qui est d'organiser, de pourvoir en personnel et d'administrer les instituts de formation nationaux et régionaux;
- e) Coordination de l'assistance en matière de formation fournie aux pays en voie de développement.

8. Il est recommandé, dans ce document, de fonder sur les principes suivants la stratégie de l'UNITAR dans le domaine de la formation :

- a) Il est indispensable que toutes les activités déployées par l'UNITAR dans le domaine de la formation soient conformes aux buts et aux fonctions de l'Institut tels qu'ils sont définis dans son Statut;
- b) L'effort de formation doit avoir pour objectif de satisfaire des besoins réels et reconnus, au moyen de programmes visant à obtenir les meilleurs résultats au moindre coût;
- c) Il convient que l'UNITAR se borne à dispenser les types de formation qui entrent particulièrement bien dans le cadre de ses compétences;
- d) Il faut éviter tout double emploi et tout chevauchement inutiles avec les activités déployées dans le domaine de la formation par l'Organisation des Nations Unies ou d'autres institutions; il faut, lorsque sont entreprises des activités dont l'objet est de compléter ou d'amplifier ces efforts, s'efforcer d'obtenir une coopération et une coordination maximums;

e) Les programmes de formation de l'UNITAR doivent avoir une base pratique et viser à rendre les participants mieux aptes à s'acquitter efficacement de leurs tâches;

f) Il convient que la formation et la recherche soient étroitement coordonnées et que les résultats de chaque activité soient utilisés pour renforcer l'autre.

9. Enfin, on examine dans le document des questions concernant la durée de la formation et les méthodes de formation, le lieu d'organisation des cours et les problèmes linguistiques qui se posent à tout institut de formation qui s'adresse à une communauté nationale multilingue.

10. On trouvera ci-joint à l'annexe III un tableau de la répartition des fonctionnaires nationaux ayant participé à des programmes de formation de l'UNITAR au 31 décembre 1968.

B. Activités de formation dans le domaine de la diplomatie

11. Les programmes de l'Institut pour la formation de diplomates ont été modifiés selon l'orientation envisagée dans le dernier rapport présenté au Conseil.

Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères, Genève, 1968

12. Le dernier cours de cette série a eu lieu à Genève du 15 juillet au 29 novembre, et a bénéficié, comme les années précédentes, du concours de l'Institut des hautes études internationales. Quatorze fonctionnaires des affaires étrangères venant de 12 pays y ont participé. Des programmes décentralisés de formation de base destinés aux fonctionnaires débutants et aux fonctionnaires subalternes des affaires étrangères vont être institués à partir de 1969 et, de ce fait, les cours de Genève ne seront pas poursuivis.

13. Toutefois, on continuera à tirer le meilleur parti des nombreux avantages qu'offre Genève comme centre de formation de diplomates et l'on envisage actuellement la possibilité d'organiser, à l'intention des membres de missions auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des fonctionnaires internationaux en poste dans cette ville, un programme de conférences et de cycles d'études analogue à celui qui se déroule actuellement au Siège de l'ONU et qui est présenté ci-dessous.

Cycles d'études de l'UNITAR sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale.

14. Ce programme, qui consiste en une série de conférences et de séminaires animés par des personnalités éminentes (hommes politiques, universitaires, diplomates de rang élevé et hauts fonctionnaires internationaux) est destiné à permettre aux membres des missions permanentes auprès de l'ONU de se familiariser avec le fonctionnement des organismes des Nations Unies et les problèmes qu'ils ont à résoudre.
15. Ainsi qu'il était indiqué dans le dernier rapport au Conseil, le programme, lancé à titre expérimental en mai 1968, n'a compté que sept conférences et des séminaires sur des sujets connexes répartis sur sept semaines. La série a été inaugurée par M. Paul Martin, ancien Secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures du Canada. Parmi les autres conférenciers, il y a lieu de citer Barbara Ward (Lady Jackson), le Pr Arthur Lewis, M. Sean MacBride, Mme Suzanne Bastid, M. Ralph Bunche et M. Martin Hill.
16. Les réponses à un questionnaire envoyé aux participants et aux chefs de mission ont été extrêmement encourageantes; aussi, sur les conseils d'un comité consultatif composé de diplomates de rang élevé et de hauts fonctionnaires de l'ONU, a-t-il été décidé que le programme serait repris chaque année, avec les modifications et les améliorations convenues.
17. En conséquence, il est prévu que le programme de 1969 se déroulera de la mi-janvier à la mi-juin, et le nombre des conférences et des séminaires sera porté à 53. D'autres modifications importantes ont été décidées, notamment les suivantes : les fonctionnaires du Secrétariat peuvent maintenant participer au programme au même titre que les membres des missions permanentes; l'interprétation simultanée est assurée pour toutes les conférences et tous les séminaires, ce qui permettra à tous les participants de profiter également de l'expérience et des connaissances des animateurs de séminaires et des conférenciers invités; un certain nombre de questions pratiques ont été ajoutées à la liste des sujets de séminaires, par exemple : l'ONU et les moyens de communications; la correspondance diplomatique; la préparation des conférences internationales; la documentation de l'ONU; les questions de protocole.

18. Le discours d'ouverture du programme de 1969 a été prononcé par M. Andrew Cordier, Président par intérim de l'Université de Columbia. La conférence que M. C. W. Jenks a faite à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation internationale du Travail, a été particulièrement importante. Au nombre des autres conférenciers prévus pour le programme figurent M. Paul Hoffman, Directeur du PNUD; M. Mohamed Shoaib, Vice-Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; M. Boris Fomin de l'Institut central d'économie et de mathématiques d'URSS; M. Leonard Beaton, rédacteur de la Round Table, de Londres; et M. Oscar Schachter, Directeur général adjoint de l'UNITAR et Président de la Société américaine de droit international.
19. Comme il a été dit plus haut, on envisage la possibilité d'organiser une série analogue de conférences et de séminaires à Genève.

Cours de formation de base destinés aux fonctionnaires débutants et aux fonctionnaires subalternes des affaires étrangères

20. Le dernier rapport au Conseil signalait que l'Institut avait engagé des pourparlers avec des gouvernements en vue d'organiser en Afrique deux cours de formation de base - l'un en anglais et l'autre en français - destinés à donner aux nouveaux fonctionnaires et aux fonctionnaires subalternes désignés par leurs gouvernements des connaissances de base sur les tâches qu'ils devraient accomplir en tant que fonctionnaires des affaires étrangères.
21. Dix-huit fonctionnaires venant de 12 pays suivent le cours dispensé en français qui a commencé à Dakar le 20 janvier. Ce cours se poursuivra jusqu'au 16 mai et sera consacré aux organisations internationales, au droit international, à l'économie internationale et aux relations internationales; il portera également sur la pratique diplomatique et consulaire, et fournira un enseignement linguistique en anglais et en français. L'UNITAR bénéficie pour l'exécution de ce programme du précieux concours de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), de l'Université de Dakar et des chefs de missions diplomatiques dans cette ville.
22. Les préparatifs en vue d'un cours analogue, qui doit avoir lieu à Makerere College (Ouganda) en anglais, sont presque achevés. Ce cours commencera en juin et durera environ quatre mois.

C. Activités de formation dans le domaine de l'assistance technique

1. Cours centralisés

Cycle d'études sur les principaux problèmes relatifs à l'assistance technique des Nations Unies

23. Ce cycle d'études, troisième de la série, a été organisé par l'UNITAR pour des participants de langue française. Quinze hauts fonctionnaires gouvernementaux responsables de la coordination de l'assistance technique à l'échelon le plus élevé, et quatre représentants résidents adjoints choisis par le PNUD ont participé à ce cycle d'études, qui s'est tenu du 20 septembre au 1er novembre 1968.

Programme de formation à l'intention des représentants résidents adjoints du PNUD

24. Ce programme a été mené de pair avec le cycle d'études mentionné plus haut. Il comprenait également plusieurs conférences spéciales et un stage de formation en cours d'emploi.

Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière

25. Compte tenu de la relation étroite qui existe entre l'assistance technique et le financement extérieur des investissements nécessaires à l'exécution des projets établis au titre de l'assistance technique, on a décidé d'étendre la portée du cycle d'études sur les principaux problèmes relatifs à l'assistance technique des Nations Unies, qui comprendra désormais l'étude des principales sources de financement extérieur, bilatérales et multilatérales, privées et publiques, ainsi que des visites aux organismes intéressés. Les participants se rendront à Genève, Londres, Moscou, New York, Paris, Vienne et Washington. Le PNUD a accepté de financer le cycle d'études à titre de projet interrégional. En URSS, les dépenses seront financées sur la part en roubles de la contribution de l'URSS à l'UNITAR. Le cycle d'études, organisé sur une base bilingue (anglais et français), se tiendra du 29 août au 8 novembre 1969 et réunira 15 hauts fonctionnaires gouvernementaux et plusieurs représentants résidents adjoints choisis par le PNUD. L'UNITAR prépare actuellement à l'intention des participants un manuel décrivant les politiques, les méthodes et les procédures suivies par les principaux organismes de financement extérieur.

2. Cours régionalisés

26. Conformément à la décision de régionaliser la formation de fonctionnaires de rang intermédiaire qui sont chargés de la coordination de l'assistance technique reçue par leurs gouvernements, une série de cycles d'études régionaux a été organisée.
27. Les deux premiers cycles d'études ont été organisés en 1968 : le premier, le Cycle d'étude régional sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies, destiné à l'Amérique latine, s'est tenu à Santiago (Chili), du 3 au 21 juin 1968, avec la participation de 15 hauts fonctionnaires gouvernementaux et de six agents du Service mobile du PNUD en poste en Amérique latine; le second, le Cycle d'études régional sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies, destiné à l'Europe et au Moyen-Orient, s'est tenu à Genève du 2 au 20 septembre 1968, avec la participation de 13 hauts fonctionnaires de 12 pays.
28. Les trois autres cycles d'études régionaux seront organisés en 1969 : un Cycle d'études régional sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies, destiné à l'Asie et à l'Extrême-Orient, se tiendra à Bangkok (Thaïlande) du 10 au 28 mars 1969; un Cycle d'études régional sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies, destiné à l'Afrique, se tiendra à Addis-Abéba (Ethiopie) du 7 au 25 avril 1969 pour des participants de langue anglaise; et un Cycle d'études régional sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies, destiné à l'Afrique, se tiendra à Dakar (Sénégal) du 5 au 23 mai 1969, pour des participants de langue française.
29. L'expérience des deux premiers cycles d'études régionaux a pleinement justifié la régionalisation de cette formation. On a pu faire porter les efforts sur les problèmes présentant un intérêt particulier pour chaque région et, la formation des participants étant plus homogène, les échanges de vues et d'expériences à l'intérieur de chaque groupe ont été particulièrement fructueux. Compte tenu de l'expérience acquise et des vœux exprimés par les participants, on estime qu'il est nécessaire que ces cycles d'études aient lieu tous les deux ans, par roulement.

D. Autres activités de formation, cycles d'études et colloques

Cycle d'étude régional dans le domaine du droit international pour l'Amérique latine

30. Le premier cycle d'étude régional organisé sous les auspices de l'UNITAR dans le domaine du droit international a été le cycle d'étude des Nations Unies dans le domaine du droit international organisé à l'intention des pays de l'Amérique latine à Quito, Equateur, du 13 au 24 janvier 1969. Le Gouvernement équatorien a offert d'accueillir le cycle d'étude et a participé activement à sa préparation et à ses travaux.

31. Le cycle d'étude a traité des problèmes suivants : a) les problèmes juridiques et institutionnels que posent les projets multinationaux de mise en valeur des ressources hydrauliques en Amérique latine; b) les entreprises publiques multinationales étudiées surtout du point de vue de l'intégration économique de l'Amérique latine; et c) les problèmes régionaux que posent pour l'Amérique latine les traités relatifs aux ressources de la mer. Chacune de ces questions a fait l'objet de plusieurs exposés rédigés par les experts les plus compétents en la matière. Le cycle d'étude a réuni des participants de 16 pays de la région, ainsi que des experts désignés par l'UNITAR, le Service juridique du Secrétariat de l'ONU, l'UNESCO et des organisations intergouvernementales. Des organisations non gouvernementales s'intéressant à la question ont également envoyé des observateurs qui ont pris part aux débats. Le cycle d'études a permis aux participants de procéder, dans une atmosphère de franchise et de cordialité, à un échange de vues et d'idées fort utiles sur des problèmes de droit international d'une importance particulière pour le développement d'une coopération économique et autre entre les pays de la région. Il a servi, notamment, à déterminer les secteurs où des activités de coopération dans les différents domaines pourraient produire des résultats concrets.

Cours régional de formation et d'entretien dans le domaine du droit international

32. Conformément aux dispositions des résolutions 2099 (XX), 2204 (XXI) et 2464 (XXIII) de l'Assemblée générale, un cours régional de formation et d'entretien dans le domaine du droit international, destiné à l'Asie, sera organisé aux Philippines du 11 au 29 août 1969. Ce sera le second cours de ce

genre organisé au titre du programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, qui offre aux fonctionnaires nationaux de rang inférieur et moyen, aux professeurs et aux étudiants qui ont déjà une formation juridique l'occasion d'accroître leurs connaissances. Le cours est organisé conjointement par l'UNITAR et l'UNESCO en coopération avec le Service juridique du Secrétariat de l'ONU et le Gouvernement des Philippines, qui a offert d'accueillir les participants et de fournir les installations et les services nécessaires.

Colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des organismes des Nations Unies

33. Un colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des organismes des Nations Unies sera organisé à Genève vers le milieu de 1969 en vue de permettre aux fonctionnaires de rang élevé du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies de mieux se rendre compte des problèmes qui se posent à chacun d'entre eux dans son travail, de trouver les divers moyens d'agir avec plus d'efficacité, séparément et conjointement, dans la poursuite de leur but commun et de se renseigner mutuellement et auprès d'experts de l'extérieur sur les instruments et techniques modernes les plus récents employés pour renforcer l'efficacité en matière d'organisation et d'administration. Entre autres résultats importants, le colloque servira indirectement à renforcer l'esprit de corps parmi les fonctionnaires internationaux.

Professeurs détachés auprès d'établissements universitaires et autres au titre de l'assistance

34. En 1968 comme les années précédentes, l'Institut a aidé à mettre en oeuvre des programmes de formation à l'intention de diplomates, organisés dans différents centres avec l'aide de la Fondation Carnegie pour la paix internationale. Un professeur de l'Institut a été détaché du 26 mai au 5 juin auprès du cycle d'études sur la politique étrangère des Etats de la zone des Antilles (Jamaïque) et un autre professeur de l'Institut a été détaché pour une durée de deux semaines, en août, à l'University College de Makerere (Ouganda), pour y donner des cours sur les procédures de l'Organisation des Nations Unies.

35. En collaboration avec la Fondation Carnegie, l'Institut a mis en oeuvre un programme d'une semaine à l'occasion du passage à New York d'un groupe de participants à un cours sur les relations internationales organisé par l'Institut d'études sociales de La Haye. Un certain nombre de diplomates de rang élevé, de fonctionnaires de l'ONU et de personnalités universitaires de New York et des environs ont accepté volontiers, sur la demande de l'UNITAR, de venir faire des conférences à ce groupe sur des sujets dont ils avaient une connaissance et une expérience particulières.

36. L'Institut a décidé, en principe, de détacher un professeur chargé de diriger les cycles d'études sur les méthodes d'organisation à l'échelon international qui auront lieu dans le cadre du deuxième Programme de formation à l'intention des fonctionnaires aux affaires étrangères des pays d'Asie, qui doit être organisé à Séoul (République de Corée) au cours de l'été 1969, sous les auspices de l'Organisation régionale de l'Orient pour l'administration publique (EROFA) et de la Fondation Carnegie.

E. BOURSES

Programme de bourses Adlai E. Stevenson administré par l'UNITAR

37. Les huit boursiers constituant le deuxième groupe ont achevé leur stage de formation vers la mi-juillet 1968, à la fin d'un programme de deux semaines en Europe, qui a été axé sur des visites au siège de l'UNESCO, de l'OCDE, de l'OMS, de l'OIT, de la CNUCED et de la FAO.

38. Les dix boursiers du troisième groupe sont arrivés à l'UNITAR à la mi-septembre pour commencer leur stage. Après une période d'orientation à l'Institut et après avoir assisté aux délibérations quotidiennes de la vingt-troisième session de l'Assemblée générale, ils se sont consacrés à des programmes individuels de travail et d'études destinés à leur permettre d'acquérir une connaissance directe et une meilleure compréhension de l'ONU et des organismes qui lui sont rattachés. L'UNITAR a pris les dispositions nécessaires pour qu'ils puissent participer aux programmes de formation de l'Institut à New York, assister aux cycles d'études auxquels participent régulièrement de hauts fonctionnaires

de l'ONU et des spécialistes, être attachés à des départements du Secrétariat et entreprendre des recherches à l'Institut sur un sujet approuvé relatif au système des Nations Unies.

39. On trouvera à l'annexe IV un tableau indiquant la répartition par pays des bourses Adlai E. Stevenson administrées par l'UNITAR.

Programme de bourses dans le domaine du droit international organisé conjointement par l'ONU et par l'UNITAR

40. Au titre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, 15 bourses seront accordées par l'ONU en 1969, à la demande des gouvernements des pays en voie de développement, et cinq autres bourses seront accordées par l'UNITAR à des personnes qui pourront être originaires de pays développés. Ces vingt bourses sont destinées à donner à des personnes qualifiées, notamment à des fonctionnaires gouvernementaux de rang moyen et à de jeunes professeurs d'université enseignant le droit international, la possibilité d'acquérir une connaissance plus approfondie du droit international et du travail que l'ONU et les organismes qui lui sont rattachés effectuent dans le domaine juridique.

41. En 1968, l'ONU et l'UNITAR ont accordé le même nombre de bourses dans le domaine du droit international. Le programme de bourses de l'année dernière a été administré par l'ONU, tandis qu'en 1969, le programme de bourses sera administré pour la première fois par l'UNITAR.

III. RECHERCHE

A. Projets de recherche achevés ou en cours d'exécution

Critères et méthodes d'évaluation

42. L'étude de l'UNITAR sur les critères et les méthodes d'évaluation a été achevée et a été soumise, pour observations, au Groupe d'étude interorganisations de l'évaluation du CAC. Avant d'être publiée, elle sera examinée une dernière fois par un certain nombre d'experts choisis à cette fin, spécialisés dans le domaine du développement et groupés au sein d'un comité international. Il est vraisemblable que les travaux concernant cette question devront se poursuivre, dans le but notamment de rechercher les méthodes permettant d'améliorer la planification et la programmation au niveau des pays et de perfectionner davantage les méthodes d'évaluation décrites dans la présente étude. Celles-ci comprennent l'utilisation de l'analyse des coûts et rendements pour faciliter la sélection du projet, et la méthode PERT (évaluation du projet et technique de restitution), qui s'est révélée utile dans la sélection et l'exécution des projets.

Situation et problèmes des Etats et des territoires très petits

43. Au printemps de 1969, un groupe international sera consulté à propos de cette étude, qui vient d'être achevée. Celle-ci porte essentiellement sur la question du rôle et de la participation des Etats très petits aux affaires internationales et traite des différentes formes d'accords de coopération qu'ils peuvent conclure pour participer aux activités des organisations internationales et régionales. Elle renferme des suggestions et propositions concernant les mesures internationales à prendre dans les domaines politique, économique et social pour aider les petits Etats.

Acceptation plus large des traités multilatéraux

44. L'étude sur l'acceptation plus large des traités multilatéraux, au sujet de laquelle un groupe international d'experts a formulé des observations en décembre 1968, est presque achevée. Au nombre des traités qui ont été examinés dans le but d'identifier les facteurs qui font obstacle à une acceptation des traités multilatéraux et d'étudier les mesures qui pourraient être prises en vue

de leur assurer une acceptation plus large, on compte ceux qui concernent le droit de la mer, les droits de l'homme, les stupéfiants, les transports et communications, et l'éducation. L'UNITAR se propose de présenter l'étude à la Commission du droit international, lorsqu'elle se réunira à Genève en juin de cette année.

Utilisation, par les moyens d'information de masse, des renseignements relatifs à l'Organisation des Nations Unies

45. Un rapport préliminaire sur l'étude comparative du volume des informations fournies par les organismes des Nations Unies aux moyens d'information de masse, ainsi que de la diffusion qui est donnée aux politiques et activités de l'Organisation par la presse, la radio et la télévision de 49 pays du monde entier a été présenté au Conseil d'administration à sa septième session et a été soumis à un groupe international d'experts qui communiquera ses observations.

46. Le traitement des données rassemblées au cours de la troisième et dernière période d'observation tenue du 11 au 24 novembre 1968 est sur le point de commencer, et l'on espère qu'après qu'un groupe international aura procédé à des discussions supplémentaires sur le rapport final, ce dernier sera prêt à être publié dans le courant de l'année. Les données relatives à la place faite aux travaux des organisations internationales dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme, ainsi que des comparaisons sur la diffusion qui leur est donnée dans les pays développés et en voie de développement, présenteront un intérêt particulier.

47. Le Conseil d'administration, à sa dernière session, a décidé que, comme suite à l'étude en cours et en vue de la compléter, des recherches supplémentaires seraient entreprises sur la manière dont l'opinion publique est informée des activités de l'Organisation des Nations Unies.

Etude comparative, sur le plan de l'efficacité, des mesures prises pour lutter contre la discrimination raciale

48. La première étude par pays, effectuée au Royaume-Uni, est sur le point d'être achevée par l'Institute of Race Relations, sur la base des directives de l'UNITAR, et sera vraisemblablement publiée à l'automne de 1969. Une autre étude

a été entreprise au Pérou par le directeur de l'Instituto de Estudios Peruanos. Elle sera achevée en juillet.

L'exode des élites - la migration internationale de spécialistes qualifiés des pays en voie de développement vers les pays développés

49. Une étude de l'UNITAR a servi de base au rapport intitulé "Exode du personnel qualifié des pays en voie de développement" (A/7294, 5 novembre 1968) que le Secrétaire général a présenté à la vingt-troisième session de l'Assemblée générale, conformément à la résolution 2320 (XXII).

50. Les avant-projets de trois des quatre questionnaires devant être établis en vue de l'étude comparative multinationale de l'UNITAR sur les conditions et les raisons profondes de l'exode des élites, ont été envoyés aux personnes qui collaborent au projet sur le terrain. Des études sont entreprises à Ceylan, en Colombie, en République de Corée, en République fédérale d'Allemagne et au Royaume-Uni, et l'UNITAR espère conclure des arrangements dans le même sens avec d'autres pays.

Transfert des connaissances techniques d'entreprise à entreprise

51. Comme suite à la résolution 1311 (XLIV) du Conseil économique et social, l'UNITAR a terminé la préparation d'un document sur la question des méthodes à appliquer pour les études exécutées dans les pays en voie de développement, qui a été présenté au Conseil par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sous la cote E/4597. L'UNITAR entreprend actuellement un certain nombre d'études de cas d'espèce sur les entreprises industrielles de pays développés qui fournissent des connaissances techniques aux pays en voie de développement. Il est prévu que ces travaux seront achevés d'ici la fin de 1969.

Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales intergouvernementales

52. Des études portant sur les organisations régionales d'Afrique et sur certaines organisations d'Europe sont actuellement en cours. La rédaction provisoire de la partie du projet concernant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans les domaines économiques et sociaux a été achevée. Il est prévu que l'étude traitant de certaines organisations

européennes sera prête dans le courant de l'été de 1969. Des recherches sont entreprises en ce qui concerne les organisations régionales de l'hémisphère occidental, du Moyen-Orient et de l'Asie.

Nouvelles méthodes et techniques de formation

53. Le but de l'Institut est de rédiger un ou plusieurs manuels contenant un exposé descriptif et une évaluation des diverses techniques et méthodes de formation qui sont utilisées dans de nombreuses parties du monde. A l'heure actuelle, les travaux relatifs à l'étude des nouvelles techniques mises au point et utilisées aux Etats-Unis ont fait des progrès considérables. On est en train de mettre en place un comité international d'experts qui sera chargé de donner des conseils sur l'organisation des enquêtes menées aux Etats-Unis et de celles, de caractère analogue, qui sont entreprises dans certains pays d'Europe et dans d'autres parties du monde.

Application des techniques modernes de gestion à l'organisation internationale

54. Le Conseil d'administration a toujours souligné la nécessité de procéder à des études sur l'utilisation de méthodes modernes de gestion, et l'UNITAR a l'intention d'entreprendre des activités de recherche et de formation dans le domaine de l'application de ces sciences nouvelles. Ces études feront suite au projet relatif aux systèmes de planification, de programmation et d'établissement des budgets (SPPEB) que l'UNITAR a exécuté en collaboration avec le Service financier et qui ont été décrits dans des rapports précédents.

Moyens de faire respecter les obligations internationales

55. Conformément à la décision que le Conseil d'administration a prise à sa dernière session, la première étude publiée sous ce titre a été mise en chantier. Il s'agit d'une analyse empirique du dispositif de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont on souhaite faire une étude type sur le contrôle du respect des obligations découlant des traités.

Moyens d'action et procédures à mettre en oeuvre pour le règlement des différends

56. A sa septième session, le Conseil d'administration a approuvé des recherches sur la question des moyens d'action et procédures à mettre en oeuvre pour le

règlement pacifique des différends. Un groupe d'ambassadeurs et de chercheurs sera convoqué pour donner des avis sur les études particulières que l'Institut devra entreprendre cette année dans ce domaine, ou dont il confiera la rédaction à des tiers.

B. Autres sujets de recherche

57. L'UNITAR qui entretient des relations suivies avec d'autres organismes, les délégations, son Conseil d'administration, etc., reçoit, de temps à autre, à cette occasion, des suggestions en ce qui concerne l'orientation possible qu'il pourrait donner à ses travaux de recherche. C'est ainsi qu'il a été suggéré, à la septième session du Conseil d'administration, que l'UNITAR essaie d'établir s'il conviendrait que la question de l'automation et de la main-d'oeuvre soit inscrite à son programme de recherche. A cet égard, l'UNITAR a entrepris de se mettre en rapport avec d'autres institutions, telles que l'OIT et l'UNESCO, qui s'occupent déjà de ce domaine particulier.

58. Lors de la septième session du Conseil d'administration, le Directeur général s'est engagé à présenter à la prochaine session du Conseil, qui aura lieu en septembre 1969, un examen général de la politique en matière de recherche, dans lequel figureraient des recommandations sur les critères et priorités. Cet examen est en cours d'exécution.

59. A sa septième session, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à commencer les préparatifs et les travaux d'exécution dans six domaines de recherche qui s'inscrivent tous dans le cadre des principaux domaines de recherche déjà approuvés par le Conseil ou leur sont étroitement liés. Nombre des études proposées constituent le prolongement de projets existants ou sont reliées d'une certaine manière à des travaux de recherche qui ont déjà commencé.

60. Grâce à une subvention de 100 000 dollars accordée par la Fondation Ford pour renforcer le personnel central et les moyens de planification des recherches futures, le Directeur général a désigné des consultants spécialisés dans la recherche et a constitué des groupes consultatifs spéciaux chargés de s'occuper de différents secteurs de recherche de l'UNITAR, notamment le règlement des différends,

la coopération économique internationale, les communications et l'information, la structure de l'Organisation des Nations Unies, le droit international et les répercussions des faits nouveaux intervenus dans les domaines de la science et de la technique.

IV. COOPERATION AVEC LES ORGANES DES NATIONS UNIES

61. Outre les indications déjà données à ce sujet dans d'autres passages du présent rapport, le Directeur général tient à donner au Conseil économique et social, dans la présente section, une idée d'ensemble de la portée et du degré de la coopération existant entre l'Institut et d'autres organes des Nations Unies.

A. Collaboration avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

62. Cette collaboration est assurée en permanence non seulement au niveau le plus élevé de l'élaboration de la politique, c'est-à-dire au niveau du Cabinet du Secrétaire général et des différents départements, mais également à l'échelon de l'exécution. La coopération entre l'Institut, le Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion, le Service financier, le Service du personnel, le Service des conférences, le Bureau des services généraux et l'Office des Nations Unies à Genève est une réalité quotidienne. L'Institut collabore avec le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité, le Département de la tutelle et des territoires non autonomes, le Service juridique, le Service de l'information et le Département des affaires économiques et sociales, pour les affaires relevant de leur compétence.

63. C'est ainsi que des fonctionnaires du Département des affaires économiques et sociales ont maintes fois prêté leur concours à l'Institut en organisant des réunions d'information et des cycles d'études pour les programmes de formation de l'Institut en matière d'assistance technique. De même l'Institut a été consulté au sujet de la préparation et de l'organisation d'un programme spécial pour la formation de fonctionnaires du programme démographique. Le personnel de l'Institut a participé à la réalisation de ce programme dont il a dirigé le cycle d'études et assuré la présidence de deux groupes de discussion. L'Institut a préparé l'un des documents de travail destinés au cycle d'études sur le perfectionnement des cadres supérieurs de la fonction publique des pays en voie de développement, organisé en août 1968 par la Division de l'administration publique de l'Organisation des Nations Unies et délégué un représentant pour participer à ses travaux.

64. On peut également faire état de la collaboration existant entre l'Institut et le Département des affaires économiques et sociales en ce qui concerne les projets de recherche concernant l'évaluation, le transfert des connaissances techniques, la migration de personnel qualifié des pays, en voie de développement, etc.

65. Le Colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des organismes des Nations Unies qui a été décrit à la Section II D constitue un autre exemple de collaboration entre l'Institut et les secrétariats de l'ONU et des institutions spécialisées.

B. Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées

66. L'Institut collabore également en permanence avec d'autres organismes des Nations Unies et avec des institutions spécialisées tant pour ce qui est des différents aspects de la politique générale qu'au niveau de l'exécution. On trouvera ci-après quelques exemples particuliers de cette coopération.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) :

67. Au nombre des participants aux cycles d'études dirigés par l'Institut et organisés tant à l'échelon régional (cycles d'études régionaux sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies) qu'à l'échelon interrégional (cycle d'études sur les principaux problèmes relatifs à l'assistance technique, et le futur cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière), figuraient des fonctionnaires des bureaux extérieurs du PNUD désignés à cet effet. En outre, le PNUD délègue des fonctionnaires de rang supérieur du Siège et des bureaux extérieurs pour présider les groupes de discussion de ces cycles d'études ou y participer.

68. Des consultations se poursuivent actuellement avec le PNUD et d'autres organisations intéressées au sujet des études de l'Institut sur la programmation de l'assistance des Nations Unies au développement.

69. En coopération avec sir Robert Jackson, l'Institut examine les activités du PNUD. Sir Robert et ses collaborateurs ont assisté à une réunion d'information qui a eu lieu à l'Institut et qui a été l'occasion d'un échange de vues constructif.

L'Institut a offert de mettre à la disposition de sir Robert, non seulement les résultats de l'étude sur l'évaluation qu'il est en train d'effectuer mais également les services consultatifs de son expert en la matière. Inversement, les résultats de l'enquête de sir Robert fourniront à l'Institut une documentation pour ses futures recherches.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)

70. Certains fonctionnaires des bureaux régionaux du FISE participeront aux cycles d'études régionaux sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies, qui auront lieu en 1969.

Institutions spécialisées

71. Toutes les institutions spécialisées ainsi que l'AIEA et le FISE ont apporté leur concours au projet concernant l'utilisation par des moyens d'information des masses, des renseignements relatifs à l'ONU, en fournissant des détails sur les renseignements communiqués aux moyens d'information des masses au cours des périodes d'observation.

72. Les principales institutions spécialisées organisent à leur siège des réunions d'information, destinées aux participants au cycle d'études sur les principaux problèmes relatifs à l'assistance technique des Nations Unies et feront de même pour le prochain cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière. Leurs représentants régionaux organisent également des réunions d'information analogues pour les cycles d'études régionaux sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies.

73. L'Institut prépare actuellement en détail le prochain colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des organismes des Nations Unies, en consultation avec un comité de planification officieux comprenant des représentants des principales institutions spécialisées.

74. La FAO, l'OIT, l'UNESCO et l'OMS ont reçu la visite des boursiers du deuxième Programme de bourses Adlai E. Stevenson.

75. Conformément aux dispositions du Statut de l'Institut, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Organisation internationale du travail (OIT) ont été représentées à la septième session du Conseil d'administration.

76. Les services juridiques de la BIRD et de l'OIT ont également mis leurs services à la disposition des boursiers du programme de bourses dans le domaine du droit international organisé conjointement par l'ONU et par l'Institut, pour leur permettre d'acquérir une formation pratique.

77. A sa dernière session, le Conseil d'administration a décidé que l'Institut devait offrir ses services à M. Lester B. Pearson qui, à la demande de la BIRD, dirige actuellement des "assises générales" visant à déterminer pourquoi l'aide étrangère n'a pas répondu jusqu'à présent à l'attente de toutes les parties intéressées. Le Conseil d'administration a estimé qu'il s'agissait là d'une étude de caractère global sur une question d'une importance vitale pour les pays en voie de développement et a donc estimé que tous les organismes des Nations Unies devaient lui offrir leur collaboration. Le Directeur général a eu l'occasion de s'entretenir à ce sujet à titre officieux avec M. Pearson et il a reçu une réponse encourageante.

78. L'Institut organise des réunions d'information au Siège de l'ONU pour les participants aux programmes de formation de l'Institut de développement économique de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Institut du Fonds monétaire international. En 1968, des réunions de ce genre ont été organisées à l'intention de sept groupes de stagiaires comprenant au total 170 participants.

79. Un des chapitres du Manuel de financement extérieur que l'Institut prépare essentiellement pour les participants au Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière a été rédigé par la BIRD.

80. Des fonctionnaires et des experts désignés par la BIRD et par l'UNESCO ont participé aux travaux du Cycle d'études des Nations Unies sur le droit international pour l'Amérique latine organisé sous les auspices de l'Institut.

81. L'Institut et l'UNESCO procèdent actuellement à des consultations approfondies afin d'instaurer une coopération et de s'assurer que leurs activités ne font pas double emploi. Une rencontre visant à étudier la mise en oeuvre des plans de travail aura lieu à Paris les 10 et 11 mars 1969.

82. L'Institut était représenté à la séance inaugurale du Comité permanent du Conseil international des sciences sociales (CISS), organisation recevant l'appui financier de l'UNESCO, au cours de laquelle a été examinée la possibilité de créer une banque d'informations sur la situation comparée de la recherche sociale à l'intérieur des différents pays; le Comité, le CISS, l'UNESCO et l'Institut collaboreraient à cette entreprise.

83. L'UNESCO a décidé d'apporter une contribution financière et de participer à l'organisation du cours régional de formation et d'entretien dans le domaine du droit international qui doit avoir lieu aux Philippines du 11 au 29 août 1969.

Commissions économiques régionales et institutions régionales

84. Le cycle d'études régional sur les techniques et les procédures d'assistance technique des Nations Unies, qui s'est tenu en 1968 à Santiago (Chili) a été organisé sous les auspices conjointes de la Commission économique pour l'Amérique latine et de l'Institut. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient fournit une coopération analogue pour le Cycle d'études régional qui doit avoir lieu à Bangkok (Thaïlande), de même que la Commission économique pour l'Afrique, en ce qui concerne le Cycle d'études qui doit se tenir à Addis-Abéba (Ethiopie). Le Cycle d'études de Dakar (Sénégal) sera organisé conjointement avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP). Cet Institut aide également l'UNITAR à organiser le cours régional de formation de base destiné aux fonctionnaires débutants et aux fonctionnaires subalternes des affaires étrangères, qui a lieu à Dakar.

C. Réunions annuelles des directeurs des Instituts rattachés aux Nations Unies

85. Lors de la troisième réunion annuelle des Directeurs des Instituts rattachés aux Nations Unies qui était placée sous la présidence du Directeur général de l'UNITAR, il a été décidé que, lors de la prochaine réunion, qui doit avoir lieu à Genève du 2 au 4 juillet 1969, les neuf Directeurs procéderaient à un examen approfondi d'une importante question d'intérêt commun, à savoir "La formation : objectifs, méthodes, sélection et évaluation". Leurs discussions porteront en outre sur la deuxième Décennie du développement et sur l'Année internationale de l'éducation. On espère que ces échanges de vues et de données d'expérience

auxquels procéderont les Directeurs sur des questions qui présentent un intérêt certain pour le Conseil, seront d'une utilité directe pour les plans d'action future, notamment pour ceux de l'Institut.

D. Les Rencontres de l'Institut

86. Des Rencontres avec le personnel de l'Institut, organisées tous les 15 jours par le Directeur général, sont l'occasion d'échanges de vues officiels entre le personnel de l'Institut et les personnes invitées. Les invités peuvent être des hommes politiques de passage, des professeurs d'université ou des hauts fonctionnaires des Nations Unies. Parmi les personnalités invitées au cours de la période étudiée figuraient notamment : M. Mircea Malitza, Ministre adjoint des affaires étrangères de Roumanie; M. P. S. N. Prasad, Directeur de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques; M. W. Gibson-Parker, Directeur du nouveau Centre pour l'information économique et sociale; M. Frank Corner, ambassadeur de Nouvelle-Zélande aux Etats-Unis; M. Abdul Sattar, représentant permanent des îles Maldives auprès de l'Organisation des Nations Unies; M. Rumiantsev, Vice-Président de l'Académie des sciences de l'URSS et Membre du Comité central et le Pr Ossipov, Directeur de l'Institut de recherche sociale de l'URSS; M. Léonard Aptman, consultant en matière de gestion de la Special Studies Inc.; et M. Leonid Koutakov, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité.

V. PERSONNEL, BUDGET ET FINANCEMENT

Personnel

87. Une liste du personnel et des consultants de l'Institut est publiée dans l'Annexe II.

88. Le Conseil sera peut-être heureux d'apprendre que le Directeur général suit déjà, en ce qui concerne le personnel de l'Institut, les directives concernant le personnel du Secrétariat que l'Assemblée générale a données au Secrétaire général dans sa résolution 2480 B (XXIII) et qui visent à réaliser un équilibre linguistique adéquat.

Budget

89. A sa septième session, le Conseil d'administration a approuvé le budget de l'Institut pour 1969 dont le montant s'élève à 1 334 000 dollars. Ce chiffre ne comprend pas certaines subventions octroyées dans un but particulier, telles que la somme de 100 000 dollars versée par le Gouvernement des Etats-Unis pour financer le Programme de bourses Adlai E. Stevenson pour 1968-1969.

Financement

90. Depuis son dernier rapport, le Directeur général a redoublé d'efforts afin de renforcer les finances de l'Institut. Outre les demandes de contributions et les lettres de rappel qu'il a adressées aux gouvernements, il a établi des contacts personnels avec les représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies et avec les hauts fonctionnaires étrangers de passage. Il a également pris l'initiative de rencontrer les représentants de différents groupes géographiques au Siège de l'Organisation des Nations Unies, pour leur exposer les activités menées par l'Institut, en particulier dans leur région, et les inviter à l'aider à recueillir les fonds nécessaires. En outre, à l'occasion d'un voyage officiel au Japon pour participer à une conférence organisée par l'OCDE, le Directeur général se rendra en mars dans un certain nombre de pays d'Asie, où il rencontrera des personnalités officielles et s'efforcera d'obtenir un appui financier accru.

91. A sa dernière session, l'Assemblée générale a noté et appuyé les arguments présentés par le Directeur général pour un plus grand soutien financier par le versement des contributions déjà annoncées à l'Institut par les gouvernements et par des contributions volontaires supplémentaires de sources gouvernementales et non gouvernementales. Une liste des contributions en espèces et des contributions versées au 1er mars 1969 figure dans l'Annexe V.

ANNEXE I

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU
1er MARS 1969

- Président : M. Kenneth Younger (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord)
- Vice-Président : M. C. D. Deshmukh (Inde)
- Membres : M. Armand Bérard (France)
M. Ralph J. Bunche (Secrétariat de l'ONU)
M. Henning Friis (Danemark)
M. Shintaro Fukushima (Japon)
M. Jermen M. Gvishiani (Union des Républiques socialistes
soviétiques)
M. Mahmoud M. Hammad (République arabe unie)
M. Hans A. Havemann (République fédérale d'Allemagne)
M. Felipe Herrera (Chili)
M. John Holmes (Canada)
M. Joseph Ki-Zerbo (Haute-Volta)
M. Manfred Lachs (Pologne)
M. Jiri Nosek (Secrétariat de l'ONU)
M. Manuel Pérez-Guerrero (Venezuela)
M. Raymond Scheyven (Belgique)
M. Mehdi Vakil (Iran)
M. Charles Yost (Etats-Unis d'Amérique)

Membres de
droit :

- U Thant
Secrétaire général
- M. Emilio Arenales
Président de l'Assemblée générale
- M. Pedro P. Berro
Président du Conseil économique et social par intérim
- M. S. O. Adebo
Directeur général de l'Institut

ANNEXE II

LISTE DES ADMINISTRATEURS, DES BOURSIERS ET DES CONSULTANTS DE
L'UNITAR AU 1er MARS 1969

Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et Directeur
général de l'Institut : M. O. Adebo (Nigéria)

Directeur général adjoint : Oscar Schachter (Etats-Unis d'Amérique)

Personnel chargé principalement des services administratifs communs

Slavomir Brzak (Autriche), Assistant spécial du Directeur général

Yassin El-Ayouty (République arabe unie), Chef de cabinet du Directeur
général et Secrétaire du Conseil d'administration

Samir Sanbar (Liban), Fonctionnaire aux relations avec le public et chargé
de la liaison

Alfred Moss (Etats-Unis d'Amérique), Fonctionnaire à la recherche

Personnel chargé principalement de la formation

Edmond Janssens (Belgique), Directeur de la formation par intérim

Shriram Bapat (Inde), Conseiller spécial pour la formation

Apollo Kironde (Ouganda), Coordinateur des programmes de formation à
l'intention des diplomates

Paul Alpert (France), Chef des programmes de formation dans le domaine
de l'assistance technique

George Bennett (Etats-Unis d'Amérique), Fonctionnaire chargé des bourses
d'études

Mohamed Keita (Mali), Fonctionnaire à la formation

William Syad (Somalie), Fonctionnaire à la formation

Personnel chargé principalement de la recherche

Oscar Schachter (Etats-Unis d'Amérique), Directeur général adjoint et
Directeur de la recherche

Alexander Szalai (Hongrie), Directeur adjoint de la recherche

Joseph Therattil (Inde), Fonctionnaire à la recherche

Berhanykun Andemicael (Ethiopie), Fonctionnaire à la recherche

Margaret Croke (Royaume-Uni), Fonctionnaire à la recherche

Francesc Vendrell (Espagne), Fonctionnaire à la recherche

Titulaires de bourses de recherche

William Leonard (Etats-Unis d'Amérique)
Vratislav Pechota (Tchécoslovaquie)
Allan McKnight (Australie)
Gregory Henderson (Etats-Unis d'Amérique)
Mohamed Nawaz (Inde)
Beat Jenny (Suisse)
Offia Nwali (Nigéria)
Leonard Kapungu (Royaume-Uni - Rhodésie)

Administrateur de programmes

Christina McDougall (Canada)

Consultants

Walter Chudson (Etats-Unis d'Amérique)
Arthur Lall (Inde)
Sidney Mailick (Etats-Unis d'Amérique)
José Matos Mar (Pérou)
J. W. Schneider (Pays-Bas)

Titulaires actuels de bourses UNITAR/Adlai E. Stevenson

Mlle Suha Mohamed Al-Turaihi (Irak)
M. Göran Erik Dahlgren (Suède)
M. Emmanuel Chukwuma Edozien (Nigéria)
M. Nabil El Araby (République arabe unie)
M. Eladio Elpidio Knipping Victoria (République Dominicaine)
M. Harrison Bwire Muyia (Kenya)
M. John Saxe-Fernandez (Costa-Rica)
M. Nusjirwan Tirtaamidjaja (Indonésie)
M. Harold D. Weaver, Jr. (Etats-Unis d'Amérique)
M. Jean Ziegler (Suisse)

E/4622
UNITAR/EX/14
Français
Annexe III
Page 1

ANNEXE III

REPARTITION DES FONCTIONNAIRES NATIONAUX AYANT PARTICIPE A DES PROGRAMMES DE FORMATION DE L'UNITAR AU 31 DECEMBRE 1968

Ne figurent pas dans le tableau ci-après les personnes qui ont participé à des programmes de l'UNITAR en leur qualité de fonctionnaires d'organisations internationales. Seuls sont pris en considération les programmes uniquement organisés par l'UNITAR, à l'exclusion de ceux qui ont été organisés par l'UNITAR avec le concours ou l'assistance d'autres organisations (par exemple les programmes de formation de l'UNITAR et de l'ONUDI en matière de promotion des investissements industriels ou les bourses de perfectionnement en matière de droit international gérées par l'ONU et l'UNITAR).

Pays	Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères - Genève - 1966 - 1967 - 1968	Cycles d'études sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale - New York - 1968	Programme de formation en matière de financement du développement - 1966 - 1967	Stage de formation de groupe en matière de techniques et de procédures d'assistance technique des Nations Unies - 1966 - 1967	Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière - 1966 - 1967 - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques employées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Santiago - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques utilisées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Genève - 1968
Afghanistan				1	1		
Algérie	1	1		1			
Arabie Saoudite		2	1	1	1		1
Argentine		2		1	1	2	
Australie				1			
Barbade	2	1					
Belgique		2					
Birmanie		1					
Bolivie						1	
Botswana		2	1				
Brésil				2		1	
Bulgarie		2		1			1
Burundi	2			1	1		
Cambodge	1	1		1			

Pays	Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères - Genève - 1966 - 1967 - 1968	Cycles d'études sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale - New York - 1968	Programme de formation en matière de financement du développement - 1966 - 1967	Stage de formation de groupe en matière de techniques et de procédures d'assistance technique des Nations Unies - 1966 - 1967	Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière - 1966 - 1967 - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques employées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Santiago - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques utilisées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Genève - 1968
Cameroun	1	1	2	1	1		
Canada		1					
Ceylan					1		
Chili				1	1	3	
Chine				2			
Chypre	2			1			1
Colombie		2					
Congo (Brazzaville)	1	2	1	1			
Congo (République démocratique du)	1	2	2	2	1		
Costa Rica		1		1		1	
Côte d'Ivoire	1	2	1		1		
Cuba		2		1		1	
Dahomey	2	2	1	1			

Pays	Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères - Genève - 1966 - 1967 - 1968	Cycles d'études sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale - New York - 1968	Programme de formation en matière de financement du développement - 1966 - 1967	Stage de formation de groupe en matière de techniques et de procédures d'assistance technique des Nations Unies - 1966 - 1967	Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière - 1966 - 1967 - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques employées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Santiago - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques utilisées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Genève - 1968
Etats-Unis d'Amérique		2					
Ethiopie			2				
Finlande		2					
France		1					
Gabon	1	2		1			
Ghana	2	1	2		1		
Grèce				2	1		1
Grenade (Indes occidentales)			1				
Guinée	1		1				
Guyane		1			1		
Haïti	1				1		
Haute-Volta	1		1	1			
Honduras		1		1	1		
Hongrie				1	1		1

Pays	Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères - Genève - 1966 - 1967 - 1968	Cycles d'études sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale - New York - 1968	Programme de formation en matière de financement du développement - 1966 - 1967	Stage de formation de groupe en matière de techniques et de procédures d'assistance technique des Nations Unies - 1966 - 1967	Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière - 1966 - 1967 - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques employées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Santiago - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques utilisées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Genève - 1968
Inde		1		1	1		
Indonésie		4					
Irak		1		1			1
Iran		2			1		
Israël		1	1		1		1
Italie		3					
Jamaïque	1	2		1			
Japon		2					
Jordanie				1			
Kenya	2				2		
Koweït	2	2		2			
Laos		1			1		
Lesotho		1		1			
Liban					1		
Libéria					1		

Pays	Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères - Genève - 1966 - 1967 - 1968	Cycles d'études sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale - New York - 1968	Programme de formation en matière de financement du développement - 1966 - 1967	Stage de formation de groupe en matière de techniques et de procédures d'assistance technique des Nations Unies - 1966 - 1967	Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière - 1966 - 1967 - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques employées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Santiago - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques utilisées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Genève - 1968
Libye		2		1			
Madagascar	1		1	2			
Malaisie	1						
Malawi	1	3		1			
Mali	2	1	1				
Malte	2	1	1	1			1
Maroc		1		1	1		
Maurice			1				
Mauritanie	1	2		1			
Mexique	1			1	1	1	
Népal	1			1			
Nicaragua		1			1	1	
Niger	2	1		1			
Nigéria	1		2	1			
Ouganda	2	1	1	1	1		

Pays	Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères - Genève - 1966 - 1967 - 1968	Cycles d'études sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale - New York - 1968	Programme de formation en matière de financement du développement - 1966 - 1967	Stage de formation de groupe en matière de techniques et de procédures d'assistance technique des Nations Unies - 1966 - 1967	Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière - 1966 - 1967 - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques employées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Santiago - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques utilisées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Genève - 1968
Pakistan					1		
Panama						1	
Paraguay					1	1	
Pays-Bas		2		1*			
Pérou		1			1	1	
Philippines	2	1		1			
Pologne		2		1	2		1
République arabe unie	1	5	1	1	1		
République centrafricaine	1	2	2				
République de Corée				1			
République Dominicaine		1		1		1	
République-Unie de Tanzanie	1		2	1	1		
Roumanie		2		1			

*/ Antilles néerlandaises.

Pays	Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères - Genève - 1966 - 1967 - 1968	Cycles d'études sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale - New York - 1968	Programme de formation en matière de financement du développement - 1966 - 1967	Stage de formation de groupe en matière de techniques et de procédures d'assistance technique des Nations Unies - 1966 - 1967	Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière - 1966 - 1967 - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques employées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Santiago - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques utilisées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Genève - 1968
Royaume-Uni		1					
Rwanda	1	1		1			
Samoa-Occidental				1			
Sénégal	2	1		2			
Sierra Leone		3		1			
Singapour		1					
Somalie	1	1	2	1			
Souaziland	1						
Soudan	2	3	2	1			
Sainte-Lucie (Indes occidentales)			1				
Suède		1					
Syrie			1	1			
Tchad		1					
Tchécoslovaquie		1		1			
Thaïlande	1	1		2			

Pays	Programme de formation à l'intention des fonctionnaires des affaires étrangères - Genève - 1966 - 1967 - 1968	Cycles d'études sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale - New York - 1968	Programme de formation en matière de financement du développement - 1966 - 1967	Stage de formation de groupe en matière de techniques et de procédures d'assistance technique des Nations Unies - 1966 - 1967	Cycle d'études sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière - 1966 - 1967 - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques employées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Santiago - 1968	Cycle d'études régional sur les procédures et les techniques utilisées par les Nations Unies en matière d'assistance technique - Genève - 1968
Togo	2	1	2		1		
Trinité-et-Tobago	1	1	1				
Tunisie	1		1	1	1		
Turquie		1		1	1		2
Union des Républiques socialistes soviétiques		2					
Uruguay				1			
Venezuela		3					
Yémen			1				1
Yémen du Sud		1					
Yougoslavie					1		1
Zambie	2	2		1	1		
TOTAL	59	114	40	68	40	15	13

TOTAL GENERAL : 349

ANNEXE IV

REPARTITION PAR PAYS DES BOURSES ADLAI E. STEVENSON ADMINISTREES
PAR L'UNITAR a/

1966-1967

Argentine
Bolivie
Etats-Unis d'Amérique
Italie
Koweït

Libéria
République-Unie de Tanzanie
Thaïlande
Yougoslavie

1967-1968

Afghanistan
Etats-Unis d'Amérique
Gambie
Japon
Mexique
Nicaragua
Philippines
Tunisie

1968-1969

Costa Rica
Etats-Unis d'Amérique
Indonésie
Irak
Kenya
Nigéria
République arabe unie
République Dominicaine
Suède
Suisse

a/ Ces bourses sont financées par une subvention annuelle spéciale de 100 000 dollars accordée par les Etats-Unis d'Amérique.

ANNEXE V

ANNONCES DE CONTRIBUTIONS EN ESPECES, VERSEMENTS ET CONTRIBUTIONS
AU 1er MARS 1969

(dollars des Etats-Unis)

A. Sources gouvernementales

(Sauf indications contraires, tous les versements
sont étalés sur cinq ans)

	<u>Contributions annoncées</u>	<u>Versements effectués</u>
Allemagne (République fédérale d')	300 000	225 000
Arabie Saoudite ^{a/}	40 000	38 000
Argentine	60 000	12 000
Barbade ^{b/}	1 000	
Belgique	250 000	199 960
Brésil	25 000	5 000
Brunéi ^{c/}	19 601	19 601
Cameroun	2 000	2 000
Canada	277 778	222 223
Ceylan	1 000	1 000
Chine	5 000	5 000
Chypre	400	300
Congo (République démocratique du)	30 000	30 000
Côte d'Ivoire	100 000	60 894
Danemark	100 000	100 000
Dubay	1 000	1 000
Equateur ^{d/}	30 000	5 317
Etats-Unis d'Amérique ^{e/}	1 100 000	1 100 000
Ethiopie	5 000	5 000
Ghana	42 000	42 000
Grèce	22 500	22 500

	<u>Contributions annoncées</u>	<u>Versements effectués</u>
Guinée ^{b/}	20 000	4 999
Guyane	2 000	500
Haute-Volta	15 000	3 000
Inde	50 000	13 372
Irak	14 000	14 000
Iran ^{f/}	16 000	16 000
Irlande	15 000	15 000
Israël	6 000	6 000
Italie	60 000	30 097
Jamaïque	2 500	2 500
Japon ^{g/}	160 000	160 000
Jordanie	10 000	8 000
Kenya	10 000	8 000
Koweït	60 000	50 000
Laos	1 000	1 000
Liban	10 000	10 000
Liberia	7 500	1 500
Libye	15 000	15 000
Liechtenstein	2 315	2 315
Luxembourg	10 000	8 000
Malaisie	3 268	3 268
Mali	10 000	2 000
Malte	600	
Maroc ^{f/}	20 000	20 000
Mauritanie	5 000	
Népal	1 000	
Niger	3 054	3 054
Nigeria	28 000	19 600
Norvege	70 000	70 000
Ouganda	20 000	

	<u>Contributions annoncées</u>	<u>Versements effectués</u>
Pakistan	20 000	4 000
Pays-Bas	101 110	80 663
Philippines	40 000	15 544
République arabe unie	20 000	4 600
République centrafricaine	40	40
République de Corée	3 000	3 000
République dominicaine	2 000	
République-Unie de Tanzanie	20 000	12 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	500 000	399 683
Rwanda	2 000	2 000
Saint-Siège	2 000	2 000
Sénégal	20 000	8 082
Singapour	500	500
Soudan	20 000	
Suède	100 000	100 000
Suisse ^{c/}	111 019	111 019
Syrie	10 471	10 471
Thaïlande	20 000	20 000
Togo	4 998	4 998
Trinité-et-Tobago	2 000	2 000
Tunisie	5 000	5 000
Turquie	5 000	5 000
Union des Républiques socialistes soviétiques ^{h/}	80 000	40 000
Venezuela ^{b/}	80 000	40 000
Yougoslavie	20 000	20 000
Zambie	2 000	2 000
Total	4 250 654	3 476 600

E/4622
 UNITAR/EX/14
 Français
 Annexe V
 Page 4

B. Sources non gouvernementales

	<u>Contributions annoncées</u>	<u>Versements effectués</u>
<u>Rowntree Charitable Trust</u>	36 000	715
Donation Carnegie pour la paix internationale i/	6 600	6 600
<u>Compton Trust</u>	10 000	10 000
Fondation Ford ^{i/}	100 000	35 000
<u>Fund for Education in World Order</u>	3 448	3 448
Fondation Rockefeller ^{i/}	450 000	450 000
M. John D. Rockefeller III ^{i/}	50 000	50 000
Fondation Volkswagen ^{i/}	52 500	37 300
Particuliers	352	352
TOTAL	<u>708 900</u>	<u>608 615</u>

TOTAL GENERAL

Contributions annoncées et versements
 effectués par les sources gouverne-
 mentales et non gouvernementales n/

4 959 554

4 005 215

Notes de l'annexe V

- a/ Le solde de 4 000 dollars sera étalé sur deux ans.
- b/ Versement étalé sur quatre ans.
- c/ Versement étalé sur trois ans.
- d/ Versement étalé sur six ans.
- e/ L'annonce de contribution de 1 100 000 dollars est pour 1966, 1967 et 1968. Non compris une somme supplémentaire de 300 000 dollars représentant la contribution du Gouvernement des Etats-Unis pour 1966-1967, 1967-1968 et 1968-1969 au programme de bourses Adlai E. Stevenson administré par l'UNITAR.
- f/ Pour 1965 et 1966 seulement.
- g/ La contribution annoncée doit atteindre un total de 200 000 dollars au cours des cinq premières années.
- h/ La contribution annoncée doit atteindre 40 000 dollars par an.
- i/ Subventions accordées pour couvrir les frais autres que de personnel de la Réunion d'un groupe de consultants à Bellagio (Italie) du 24 au 31 juillet 1965 et de la Réunion d'un groupe de consultants sur la formation du 7 au 11 février 1966 à New York.
- j/ Subvention étalée sur deux ans et accordée pour augmenter les effectifs du personnel du siège de l'UNITAR et ses moyens de recherche.
- k/ Subvention correspondant au montant du bail des locaux de l'UNITAR au 801 United Nations Plaza, New York, New York.
- l/ Subvention accordée pour rénover et meubler les locaux de l'UNITAR.
- m/ Subvention accordée pour financer l'étude comparative des mesures prises pour lutter contre la discrimination raciale.